

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_27
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations citoyennes et Attractivité territoriale

Service en charge : Animation sociale et Politique de la ville

OBJET : Attribution et versement de Subventions au titre du Contrat de Ville – programmation des actions au titre de l'année 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu la délibération n°20240528_03 relative à la convention d'application territoriale du Contrat de Ville,

Considérant que dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville au titre de l'année 2026, il a été déposé les demandes suivantes :

- Onze dossiers portés par la Ville de Firminy (Service Animation sociale et Politique de la ville, Service Culture, Service Affaires Scolaires – Réussite éducative).
- Sept dossiers portés par quatre associations.

Considérant que dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville au titre de l'année 2026, le montant total des subventions accordées par l'Etat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) est de 47 776 € réparti comme suit :

- 29 000 € dans le cadre de l'appel à projets annuel
- 6 000 € dans le cadre de l'appel à projets porté par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- 3 000 € dans le cadre de l'appel à projets du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)
- 9 776 € dans le cadre de l'appel à projets intitulé « Quartiers d'été »

Considérant que pour l'année 2026 le montant total des subventions sollicitées par les associations auprès de la ville de Firminy s'élève à 8.022 €,

Considérant que pour l'année 2026 le montant total des subventions sollicitées par la Ville de Firminy, dans le cadre de la programmation 2026, auprès du Département s'élève à 1.500 €,

Considérant que pour l'année 2026 le montant total des subventions sollicitées par la Ville de Firminy, dans le cadre de la programmation 2026, auprès de l'Etat s'élève à 48.625 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_27
Référence Nomenclature n°7.5

Considérant la présentation ci-après des dossiers associatifs et municipaux,

A) DOSSIERS ASSOCIATIFS

	ACTIONS	COÛT DE L'ACTION	ETAT	SAINT-ETIENNE-METROPOLE	CD42	AUTRES	VILLE DE FIRMINY
1	Radio Ondaine « La voix de l'emploi »	17.000 €	6.000 €	6.000 €	2.000 €		1.000€
2	Radio Ondaine « Paroles citoyennes »	19.450 €	6.000 €	4.000 €	2.000 €		2.000 €
3	AFEV « Mentorat Lycéen »	91.593 €	2.500 €	3.000 €		CAF : 24.000 €	2.000 €
4	Sauvegarde 42 « Files un coup de pouces »	8.972 €	2.830 €	4.928 €			1.000 €
5	Sauvegarde 42 « Wesh l'EHPAD »	4.355 €	1.201 €	2.352 €			802 €
6	Sauvegarde 42 « Quartiers propres »	5.840 €	2.160 €	2.240 €			720 €
7	FCO « Fit foot pour elles »	4.100 €	1.500 €				500 €
TOTAL		151.310 €	22.191 €	22.520 €	4.000 €		8.022 €

B) DOSSIERS DE LA VILLE DE FIRMINY

	ACTIONS	COÛT DE L'ACTION	ETAT	SAINT-ETIENNE-METROPOLE	AUTRES
1	Boussole des métiers	37.780 €	3.000 €		
2	Le train du lien	35.250 €	10.000 €		CD42 : 1.000 € CAF : 1.000 € DRAC : 2.000 €
3	Résidence d'artiste	19.028,57€	6.000 €	3.000 €	HABITAT ET METROPOLE : 4.000 €
4	Projet intergénérationnel des centres sociaux	7.131 €	2.600 €		

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_27
Référence Nomenclature n°7.5

5	Découverte des Arts du Cirque au CLE	6.503 €	4.000 €		
6	Les ruches au CLE	4.638 €	2.000 €		
7	En vélo vers l'eau CAFV	12.500 €	7.500 €		CD42 : 500 €
8	La pause des mamans CAFV	4.610 €	1.300 €		
9	Equilibre féminin MPT	10.550 €	3.000 €		ARS : 2 000 €
10	Jeunesse en équilibre MPT	8.140 €	3.500 €		
11	Accès à la culture pour tous	6.979 €	2.500 €		
12	De ma ville à la tienne	17.795 €	3.225 €		
TOTAL		170.904,57€	48.625 €	3 000 €	10 500 €

Il est proposé donc au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention totale, pour l'année 2026, d'un montant de 8.022 € répartie comme suit :
 - o 3.000 € à Radio Ondaine
 - o 2.000 € à l'AFEV
 - o 2.522 € à la Sauvegarde 42
 - o 500 € à l'association sportive FCOFI
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la Commune.
- Dire que la recette afférente sera imputée au chapitre correspondant du budget de la Commune.
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention totale, pour l'année 2026, d'un montant de 8.022 € répartie comme suit :
 - o 3.000 € à Radio Ondaine
 - o 2.000 € à l'AFEV
 - o 2.522 € à la Sauvegarde 42
 - o 500 € à l'association sportive FCOFI

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_27
Référence Nomenclature n°7.5

- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **Dit** que la recette afférente sera imputée au chapitre correspondant du budget de la Commune.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 3 février 2026

La Secrétaire de Séance,


Leslie DREVET


Le Maire,
Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du ...05/02/26.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_27
Référence Nomenclature n°7.5

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 3 FEVRIER 2026

**Attribution et versement de Subventions au titre du Contrat de Ville –
programmation des actions au titre de l'année 2026**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 27 Janvier 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 3 Février 2026 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 13), Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel (jusqu'à 21 h), Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 04), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à Mme MOUNIER Béatrice, M. MAZARI Nabil à M. LUYA Julien, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. MADO Patrick, M. VALLER Daniel à M. ROBERT Loïc (à partir de 21 h), Mme FILLOUX Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Leslie DREVET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33